# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## transport de marchandises

Question au Gouvernement n° 2674

### Texte de la question

ALTERNATIVES AU TRANSPORT ROUTIER

M. le président. La parole est à M. Bernard Deflesselles, pour le groupe UMP.

M. Bernard Deflesselles. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire.

Monsieur le ministre, depuis vingt ans, la route ne cesse de gagner des parts de marché dans le transport terrestre de marchandises en France. En 2004, elle représentait plus de 80 % du trafic en tonnes transportées par kilomètre. *A contrario*, sur la même période, le fer a perdu près de 14 points, pour ne plus représenter que 12 % des transports terrestres. Quant au transport fluvial, il demeure très modeste, avec seulement 2 % du trafic global.

Les conséquences sont claires : augmentation de la pollution atmosphérique, avec son lot de problèmes sanitaires, engorgement - frisant parfois la saturation - de la majeure partie de notre réseau routier, ce qui renchérit de fait le coût d'acheminement de nos marchandises, accroissement des risques humains et matériels lors du transport de matières dangereuses.

Afin d'y remédier en partie et de répondre aux attentes de nos concitoyens, le Gouvernement, par votre intermédiaire, monsieur le ministre, vient de tirer toutes les conséquences de cette situation : fin mars, il a présenté un plan en faveur de l'offre de transports complémentaires au transport routier de marchandises.

À l'heure où les préfets de région entament des négociations sur les contrats de projets 2007-2013, quelles ambitions allez-vous poursuivre en matière de transports alternatifs, au plan national et dans un département qui nous est cher, les Bouches-du-Rhône ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire.

M. Christian Estrosi, *ministre délégué à l'aménagement du territoire.* Vous avez raison, monsieur Deflesselles, *(" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste)*, depuis quinze ans, la route ne cesse de gagner des parts de marché sur la voie fluviale, le rail et le transport maritime. C'est inacceptable !

M. Jacques Desallangre. Pourtant, on l'accepte !

M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire. Face à cette situation, nous envisageons, avec Dominique Perben, un report du transport de marchandises sur des modes alternatifs. Nous ne pouvons donc que nous réjouir que Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy,...

M. André Chassaigne. Quel tandem !

M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire. ...lors du dernier CIACT *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)*, dans le cadre du futur contrat de projet 2007-2013, aient décidé de consacrer un volet important à l'intermodalité, au ferroviaire et à tous les modes de transport alternatifs. Cela nous permettra de relever des défis importants pour l'attractivité de notre territoire et la protection de l'environnement.

Premier défi : le transport fluvial. Des projets de liaison existent entre Seine et Nord, et entre la mer du Nord et la mer Méditerranée, avec deux études en cours : l'une entre la Saône et la Moselle, l'autre entre la Saône et le Rhin. Certains avaient abandonné ce projet ; nous le reprenons aujourd'hui sans tabou.

Le deuxième défi est celui du rail. Une autoroute ferroviaire va ouvrir entre Perpignan et Bettembourg, au Luxembourg. Nous en envisageons une deuxième entre Fos-sur-Mer et Turin, par le col du Mont-Cenis.

Le troisième défi est celui des voies maritimes. Le Premier ministre a signé avec son homologue espagnol un accord sur l'ouverture d'une autoroute maritime entre Bilbao et l'Atlantique, voire la Manche et la Mer du Nord. Nous en envisageons d'autres entre Fos-Marseille, Tanger, Barcelone, Rome et Gênes.
Ainsi, monsieur le député, le département des Bouches-du-Rhône sera une véritable ouverture sur la Méditerranée. Pour prolonger notre action, nous allons mettre en place des pôles de compétitivité, sous la forme d'une plate-forme logistique, au Havre 2000 et sur le port de Fos-Marseille. Nous voulons agir, et ne plus subir !
*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

## Données clés

**Auteur :** M. Bernard Deflesselles
**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question au Gouvernement
**Numéro de la question :** 2674
**Rubrique :** Transports routiers
**Ministère interrogé :** aménagement du territoire
**Ministère attributaire :** aménagement du territoire

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 12 avril 2006
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 avril 2006